

Bilan stationnel de la Violette naine (*Viola pumila* Chaix, 1785) en Alsace



Conservatoire
botanique Alsace-Lorraine

Sophie Collignon, Bérengère Curtit – 2023



Touffe de Violette naine (*Viola pumila* Chaix, 1785) à Lauterbourg, ENS du Woerr (B. Curtit, 2023).



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Statuts

	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
Europe (DHFF)	○	NE
France	●	EN
Alsace	●	EN
Lorraine	○	NE
Champagne-Ardenne	○	CR
Franche-Comté	○	NE
Allemagne	○	2 (~EN)
Bade-Wurtemberg		2 (~EN)
Rhénanie-Palatinat		2 (~EN)
Suisse	○	RE

Légende :
 DHFF : Directive 92/43/CEE dite Directive Habitats-Faune-Flore
 ○ : non protégé / ● : protégé
 RE : Disparu au niveau régional / CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable
 / NE : Non évalué
 2 : Très menacé

Références :
 Amblard *et al.*, 2019 ; UICN *et al.*, 2018 ; Bornand *et al.*, 2016 ; Bonassi *et al.*, 2015 ; Röter-Flechtner & Simon, 2015 ; Ferrez, 2014 ; Vangendt *et al.*, 2014 ; Bilz *et al.*, 2011 ; Breunig & Demuth, 1999

Biologie et écologie

La Violette naine est une plante hémicryptophyte présente dans des milieux oligotrophes dans des prairies fraîches ou humides, jusqu'aux bas-marais (Eggenberg & al., 2018 ; Lambinon & al., 2012 ; Tison & Foucault, 2014).



Traits distinctifs et risques de confusion

La fleur de Violette naine a un éperon généralement blanc à vert (figure 1.a.), peu ou pas supérieur aux appendices calicinaux (Tison & Foucault, 2014).

La Violette naine a longtemps été confondue avec la Violette élevée (*Viola elatior* Fr, 1828) (Lambinon & al., 2012). La principale différence entre les deux espèces est la présence de feuilles atténuées à la base chez la Violette naine (figure 1.b.), alors que celles de la Violette élevée sont tronquées ou arrondies. De plus, les stipules de la Violette naine sont < 5 mm de large et celle de la Violette élevée toujours > à 3 mm de large. Enfin, la Violette élevée est plus haute (plus de 20 cm). Or, la Violette naine mesure rarement plus de 20 cm.

Une confusion est également possible entre la Violette naine et la Violette à feuilles de pêcher (*Viola stagnina* Kit. ex Schult., 1814). Ce qui permet notamment de les distinguer est la taille des stipules des feuilles médianes : les stipules dépassent la moitié de la longueur du pétiole chez la Violette naine (figure 1.b.), tandis que les stipules de la Violette à feuilles de pêcher ne dépassent jamais la moitié de la longueur du pétiole. Les feuilles de la Violette à feuilles de pêcher sont également cordées à tronquée à la base (Tison & Foucault, 2014).



Figure 1. 1.a.- Fleur de Violette naine avec son éperon vert clair ; 1.b.- Feuille médiane de Violette naine, base cunéiforme et longues stipules – (S. Collignon, 2022).



Répartition

En France, la Violette naine est rare et se situe dans le bassin-parisien, en Poitou-Charentes et en Provence Alpes-Côtes d'Azur (FCBN, 2016).

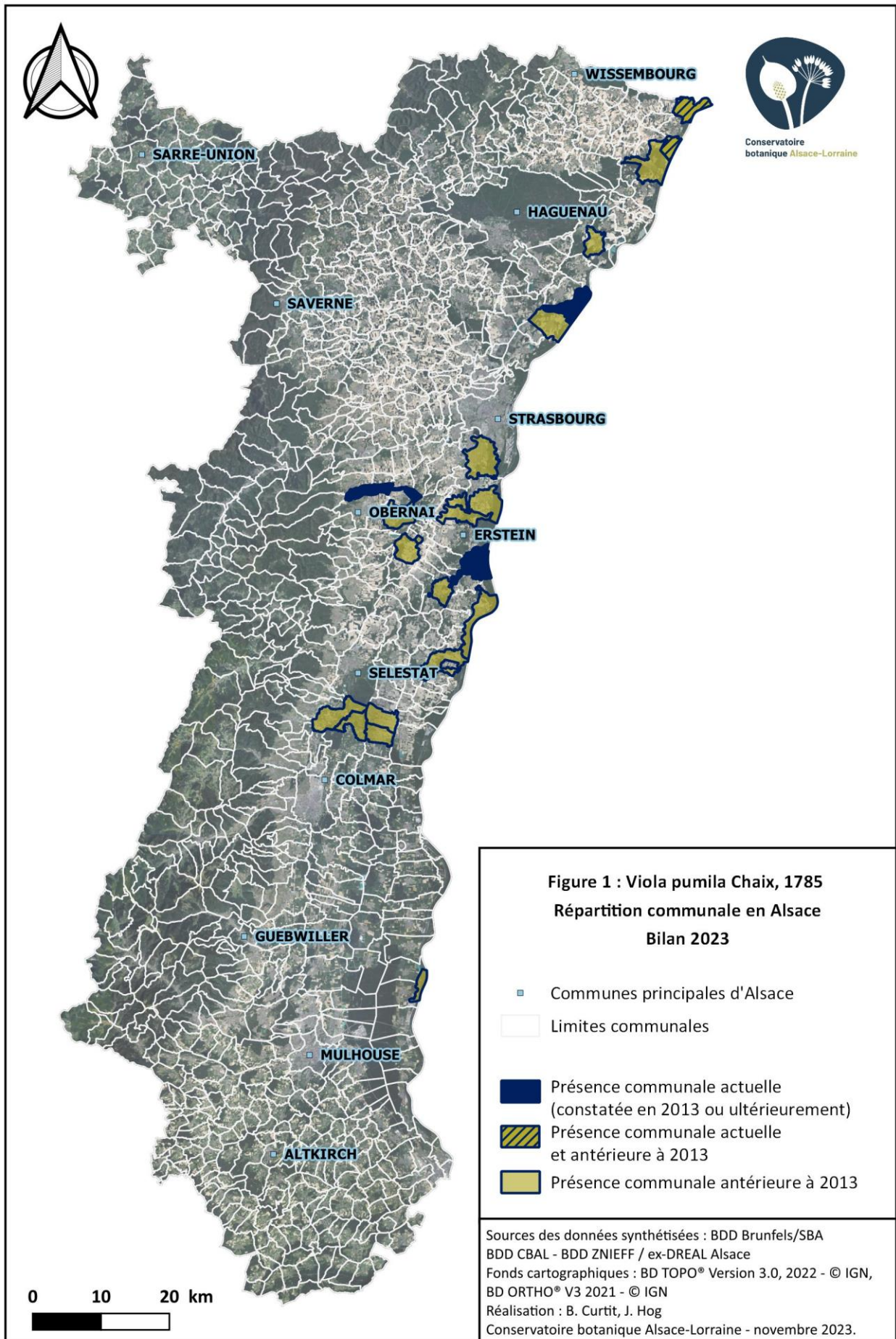
Les données historiques (< 2011), montrent que la Violette naine était présente en Alsace dans la plaine alsacienne et dans le Bas-Rhin (exceptée une observation dans le Haut-Rhin sur la commune de Chalampé). La plupart des observations se situent plus spécifiquement dans la région naturelle des vallées alluviales du Rhin et de ses affluents.

En 2022 et 2023, la Violette naine a été retrouvée sur les communes de Munchhausen, Bischoffsheim et Lauterbourg, Offendorf et Gerstheim. Toutes ces communes se situent dans la région naturelle des vallées alluviales du Rhin et de ses affluents.



Prairie humide avec une importante population de Violette naine – Lauterbourg, ENS du Woerr – (B. Curtit, 2023).





Résultats

La comparaison des données historiques (≤ 1950), anciennes (de 1951 à ≤ 2000), modernes (>2001 et ≤ 2013) et celles recueillies lors des prospections de terrain effectuées en 2023 n'est pas aisée pour appréhender de manière précise l'évolution démographique des populations de la Violette naine. En effet, les degrés de précisions n'étant pas les mêmes pour l'ensemble des données, ceci rend la comparaison difficile tant pour le nombre d'individus que pour le nombre de localités. Seule une approche indirecte via la comparaison des communes citées dans la bibliographie avec les communes actuelles permet de donner un aperçu du déclin de l'espèce (figure 1 ; tableau I ; annexe 1 - tableau II).

Les prospections de terrain réalisées en 2023 permettent de conclure que l'espèce a disparu dans 19 des 21 communes citées dans la bibliographie (figure 1 ; tableau I et II). Cependant, trois nouvelles mentions communales ont été signalées récemment : Bischofsheim en 2019 et Offendorf et Gerstheim en 2023.

Au total, 5 localités (tableau I ; tableau II) au sens de l'UICN (UICN, 2018) ont été identifiées.

Tableau I : Résultats des prospections de terrain en 2023

	Données historiques jusqu'aux données modernes (≤ 1950 jusqu'à 2013)	Données actuelles (≥ 2013)
Nombre de communes	21	5
Nombre de localités ⁱ identifiées	-	5
Nombre d'aires de présence ⁱⁱ	-	6
Surface totale des aires de présence (m ²)	-	21 019
Effectif total en Alsace (IMO ⁱⁱⁱ = tige)	-	$\geq 20\,279$



Conclusion

La Violette naine a subi un important déclin en Alsace, son aire de répartition s'est drastiquement réduite. Les atteintes occasionnant sa disparition sont la disparition généralisée des prairies, l'eutrophisation des végétations et la baisse du niveau de la nappe phréatique. Auparavant mentionnée sur 21 communes dans la littérature, sa présence n'est désormais avérée que dans cinq communes.

Le statut de la Violette naine en Alsace est ainsi devenu précaire. Le fait que deux des localités sur cinq où l'espèce est présente soient des sites gérés par le CEN Alsace et la CEA constituera un atout certain pour la préservation de l'espèce en Alsace. Les gestionnaires et propriétaires des terrains où les populations s'épanouissent seront contactés et informés. Dans le même temps, des récoltes de graines pour la conservation de l'espèce ex-situ seront effectuées. Enfin, les localités où l'espèce a été contactée seront visitées à nouveau dans cinq ans afin d'évaluer l'évolution des populations.

Nous tenons à remercier Victor Schoenfelder pour sa contribution importante à la connaissance de la Violette naine, par le signalement de deux nouvelles localités en 2023, qui sont également deux nouvelles mentions communales.



Tableau II : Localités actuelles (observation ≥ 2012) de la Violette naine en Alsace (référence des données bibliographiques Annexe 1/ Tableau III)

Localité Commune Département	Nombre d'aires de présence	Surface (m ²)	Première observation communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Population (IMO = tige)	Périmètre(s) de protection et d'inventaire	Menaces
Localités confirmées en 2022 et 2023									
<i>Gravière</i> Bischoffsheim 67	1	670	2019	2023	2023	Dans une prairie de fauche.	90	ZNIEFF 1	-
<i>Obere Matten</i> Gerstheim 67	1	10	2023	2023	2023	Dans une dépression à <i>Allium angulosum</i> et <i>Euphorbia palustris</i> dans une prairie de fauche.	[11 - 100]	ZNIEFF 1 et 2	-
<i>ENS du Woerr</i> Lauterbourg 67	1	7559	1952	2023	2023	Grande population dans une prairie humide.	≤ 10 000	ZNIEFF 1 et 2 ENS du Woerr	
<i>Delta de la Sauer</i> Munchhausen 67	2	12 770	1983	2022	2022	Grandes populations dans des prairies humides.	10 171	Natura 2000 RNN Delta de la Sauer ZNIEFF 1 et 2	-
<i>Schwarzlach</i> Offendorf 67	1	10	2023	2023	2023	Petite population dans une dépression à <i>Allium angulosum</i> et <i>Euphorbia palustris</i> dans une prairie de fauche.	18	Forêt de protection	



Lexique

i Localité : le terme localité définit une zone particulière d'un point de vue écologique et géographique dans laquelle un seul phénomène menaçant peut affecter rapidement tous les individus du taxon présent. L'étendue de la localité dépend de la superficie couverte par le phénomène menaçant. Lorsqu'un taxon est affecté par au moins un phénomène menaçant, la localité doit être définie en tenant compte de la menace plausible la plus grave » (Catégories et critères de la liste rouge de l'UICN 2012, CBA, 2019).

Seules les aires de présence des individus morphologiques observables pouvant être impactés simultanément par la même menace peuvent être regroupées en une seule localité. Une localité peut comprendre une à plusieurs aires de présence

ii Aire de présence : l'aire de présence est définie comme une surface occupée par le taxon étudié. Une aire de présence doit être homogène d'un point de vue écologique et géographique est distante de moins de 50 m d'autres individus morphologiques observables. Si l'une de ces conditions n'est pas respectée, plusieurs aires de présence devront être établies (CBA, 2019).

iii Individus Morphologiquement Observables : la notion d'individu chez les plantes est complexe. Pour pallier cette complexité, il sera employé le terme d'« individu morphologique observable », correspondant à une partie de la plante ou à la plante entière capable de reproduction sexuée ou asexuée. L'individu morphologique observable pourra être défini au cas par cas selon les taxons (CBA, 2019).



Références bibliographiques

- Amblard P., Royer J.M., Lanfant P., Thevenin S., Bizot A., Didier B., Bécu D., Dargent F., Hendoux F. & Mayer C., 2019.** *Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Champagne-Ardenne*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle.
- Berchtold, J.P., Engel, R., Tinguy, H., 2000.** Contribution à la connaissance de la Flore d'Alsace. Plaine Rhénane, Vosges, Sundgau (5ème série). *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1999, 35 : 21-42.
- Berchtold, J.P., 2006.** 2209 données sur les plantes de la liste rouge Alsace. Liste informatisée.
- Bilz M., Kell S. P., Maxted N. & Lansdown R. V., 2011.** *European Red List of vascular plants*. Luxembourg: Publications office of the European Union, 130 p.
- Bonassi J. (coord.), Cartier D., Courte C., Dardaine P., Godé L., Mahévas T., Millarakis P., Muller S., Ragué J.-C., Richard P., Seznec G., Vernier F., Voirin M. & Weiss J.-M., 2015.** *Liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine. Évaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche UICN*. Pôle lorrain du futur Conservatoire botanique national nord-est, 12 p.
- Bornand C., Gyax A., Juillerat P., Jutzi M., Möhl A., Rometsch S., Sager L., Santiago H. & Eggenberg S., 2016.** *Liste rouge Plantes vasculaires. Espèces menacées en Suisse*. Office fédéral de l'environnement, Berne et Info Flora, Genève. L'environnement pratique n° 1621: 178 p.
- Brodbeck T., Zemp M., Frei M., Kienzle U. & Knecht D., 1997.** Flora von Basel und Umgebung. 1980-1996. Teil I: Allgemeiner Teil. Spezieller Teil (Lycopodiaceae-Apiaceae). *Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaften beider Basel*, 2 : 1-543.
- Breunig T. & S., Demuth., 1999.** *Rote Liste der Farn- und Samenpflanzen Baden-Württembergs*. Landesanstalt für Umweltschutz Baden-Württemberg (Hrsg.). Karlsruhe. (3. Fassung) 246 p.
- Conservatoire botanique d'Alsace, 2019.** *Standardisation de l'acquisition et du traitement de données des taxons les plus menacés de la liste rouge de la flore vasculaire d'Alsace*. Note interne, 2p.
- Douard, A., 2006.** *Gestion du pâturage équin dans le Grosswoerth : analyse du tapis végétal et proposition de répartition spatio-temporelle des pâturages en fonction de l'objectif de conservation de la biodiversité dans les prairies*. AD Conseil, Conservatoire des Sites Alsaciens. Tableau phytosociologique.
- Eggenberg S., Bornand C., Juillerat P., Jutzi M., Möhl A., Nyffeler R. & Santiago H., 2018.** *Flora Helvetica – Guide d'excursions*. Info Flora (Hrsg.), Haupt, 1^{er} éd., Bern, 813 p.
- Engel, R., 1963.** La Flore des Rieds. In : Dr. H. Ulrich « *La Nature Protégée. Espoirs et réalités* ». Editions des Dernières Nouvelles, : 143-147.
- Engel, R., et collaborateurs, 1995.** Contribution à la connaissance de la Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges, Sundgau (4ème série). *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1994, 30 : 27-45.
- FCBN., 2016.** Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale – © IGN 2013, BD Carto – © SANDRE 2013, SIE -



- Ferrez Y., 2014.** *Liste rouge de la flore vasculaire menacée ou rare de Franche-Comté. Evaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche de l'IUCN.* Besançon : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés, 12 p.
- Geissert, F., 1954.** Une nouvelle espèce pour la flore française: *Cnidium venosum* Koch (syn. *Cnidium dubium* (Schkuhr) Thellung, *Seseli venosum*, etc. *Bull. Soc. Bot. France*, 101 (3-4): 108-112.
- Geissert, F., 1984.** Quatrième journée: 9 juillet 1983. La plaine au Nord de Strasbourg et la forêt de Haguenau. In: « *10ème Session extraordinaire Vosges - Alsace, 6-13 juillet 1983* », *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 15: 227-234.
- Godron, D.A., 1863.** Une promenade botanique aux environs de Benfeld (Bas-Rhin). *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, : 1-12.
- Kapp, E., 1962.** Espèces et stations nouvelles de la flore de l'Alsace et des Vosges. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 11 (3-4) : 179-214.
- Kirschleger F., 1862.** *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes. Deuxième partie. Guide du botaniste herborisateur et touriste à travers les plaines d'Alsace et les montagnes des Vosges.* Strasbourg, Paris 189-364 p.
- Klein, J.-P., 1994.** Contribution à l'étude floristique du delta de la Sauer - Seltz-Munchhausen, Bas-Rhin. Conservatoire des Sites Alsaciens. 14p. + annexes
- Klein, J.-P., Carbiener, R., Geissert, F., Bernard, A., Rastetter, V., 1994.** Plantes hygrophiles en régression : statut actuel en Alsace (deuxième partie). *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1993, 29 : 91-115.
- Kuntzmann, P., Mutschler, R., 1974.** Quelques associations végétales du Bruch de l'Andlau. *Contact*, *Bulletin du C.E.S. Romain-Rolland - Erstein*, 3 : 21-31.
- Lambinon J.-F., Verloove F., de Delvosalle L., Toussaint B., Geerinck D., Hoste I., Van Rossum F., Cornier B., Schumacker R., Vanderpoorten A. & Vannerom H., 2012.** *Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.* Jardin Botanique National de Belgique, 6^e éd., Meise, 1195 p.
- Nicklès, N., 1877.** Coup d'œil sur la végétation de l'arrondissement de Schlestadt (Sélestat). 1^{ère} partie. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar, 1875/1876*, 16^{ème} et 17^{ème} année : 168-239.
- Reduron J.P., Jacob J.C. & Rastetter V., 1983/1984.** *Plantes menacées d'Alsace.* Fiches Enquêtes Nancy, 1983/1984. Conservatoire Botanique National de Nancy.
- Röter-Flechtner C. & Simon L., 2015.** *Rote Listen von Rheinland-Pfalz.* Gesamtverzeichnis, 3. erweiterte Zusammenstellung, Januar 2015, Mainz. Landesamt für Umwelt, Wasserwirtschaft und Gewerbeaufsicht Rheinland-Pfalz, 195 p.
- Tison J-M. & de Foucault B., 2014.** *Flora Gallica.* Flore de France. Biotope, Mèze, 1196 p.
- UICN France., FCBN., AFB. & MNHN., 2018.** *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine.* Paris, France, 31 p.



Vangendt J., Berchtold J.-P., Jacob J.-C., Holveck P., Hoff M., Pierre A., Reduron J.-P., Boeuf R., Combroux I., Heitzler P. & Treiber R., 2014. *La Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Alsace*. CBA, SBA, ODONAT, 96 p.

Bases de données

Brunfels, base de données de la Société Botanique d'Alsace.

Base de données ZNIEFF Alsace/ Ex DREAL Alsace.

Base de données du Conservatoire Botanique d'Alsace.

Herbier de l'Université de Strasbourg.



Annexe 1 / Tableau III : Données bibliographiques de la Violette naine en Alsace

Commune Département	Première observation communale	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion de la mobilisation des données et des prospections de terrain
Bischoffsheim 67	2019	2023	2023	Simler (2019) Soucanye de Landevoisin, Razafindralay, Bubendorf, Decaux (2021) Curtit (2023)	Données précises : Par Simler (2019) Par Soucanye de Landevoisin, Razafindralay, Bubendorf, Decaux (2021) Recherchée et revue par Curtit le 10/11/2023 dans la prairie humide de la gravière de Bischoffsheim.
Chalampé 68	1861	1861	1861	Kirschleger (1861)	Donnée communale « Chalampé - Ile du Rhin » (Herbier de l'Université de Strasbourg). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.
Elsenheim 67	1958	1958	1958	Engel (1958)	Donnée imprécise au « moulin » (Herbier de l'Université de Strasbourg). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.
Gambsheim 67	1952	1962	1962	Geissert (1952) Engel (1962)	Donnée communale par Geissert (1952) (Herbier de l'Université de Strasbourg). Non recherchée car la donnée historique est imprécise. Donnée imprécise au « ried de Gambsheim » par Engel (1962) (Kapp, 1962). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.
Gerstheim	2023	2023	2023	Curtit et Schoenfelder (2023)	Donnée précise (point GPS) indiquée directement par Victor Schoenfelder. Recherchée et revue par Curtit le 22/05/2023 dans une dépression au milieu d'une prairie humide au lieu-dit « Obere Matten ».
Guémar 68	1983	1983	2023	Rastetter, Jacob et Reduron (1983)	Donnée précise dans les « prairies humides près de l'III » (Reduron, et al., 1983/1984). Recherchée et non revue par Curtit le 04/05/2023.



Commune Département	Première observation communale	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion de la mobilisation des données et des prospections de terrain
Herbsheim 67	1850	1974	1974	Nicklès (1850, 1862, 1876) Godron (1863) Engel (1954, 1974)	Données communales : « Herbsheim - entre Herbsheim et Gertsheim » par Nicklès (1850) (Herbier de l'Université de Strasbourg) « Entre la Belle Source et St. Matherne - Entre Trulygraben et Schifflach » par Nicklès (1862) (Kirschleger, 1862). « Entre le Zembs et le canal du Rhône-au-Rhin » par Godron (1863) (Godron, 1863). « Arrondissement de Schlestadt » par Nicklès (1876) (Nicklès, 1877) « Ried » par Engel (1954) (Herbier de l'Université de Strasbourg). Non recherchée car la donnée historique est imprécise. Observations imprécises : « Ried de la Zembs - Belle Source » par Nicklès (1876) (Nicklès, 1877). « Ried de Herbsheim - dépression non loin de la Belle Source » par Engel (1974) (Engel, 1963). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.
Hipsheim 67	1962	1962	1962	Kapp (1962)	Donnée communale (Kapp, 1962). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.
Illhaeusern 68	1983	1992	2023	Rastetter, Jacob et Reduron (1983) Rastetter, Carbiener, Geissert, Klein et Bernard (1992)	Donnée communale par Rastetter, Carbiener, Geissert, Klein et Bernard (1992) (Klein, et <i>al.</i> , 1994). Non recherchée car la donnée historique est imprécise. Observation précise dans des « prairies humides à l'ouest du village » par Rastetter, Jacob, Reduron (1983) (Reduron et <i>al.</i> , 1983/1984). Recherchée et non revue par Curtit le 04/05/2023.
Illkirch- Graffenstaden 67	1962	1962	1962	Kapp (1962)	Donnée communale « Graffenstaden » (Kapp, 1962). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.



Commune Département	Première observation communale	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion de la mobilisation des données et des prospections de terrain
Lauterbourg 67	1952	2023	2023	Carbiener (1952) Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener, et Bernard (1994) Curtit (2023)	Données communales : « Etangs de Lauterbourg » par Carbiener (1952) (Kapp, 1962). Par Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener et Bernard (1994) (Klein, et <i>al.</i> , 1994). Recherchée et revue par Curtit le 05/05/2023 dans les prairies humides de l'ENS du Woerr.
Meistratzheim 67	1960	1974	1974	Goepper (1960) Kuntzmann et Mutschler (1974)	Donnée communale par Goepper (1960) (Herbier de l'Université de Strasbourg). Non recherchée car la donnée ancienne est imprécise. Observation imprécise « Bruch de l'Andlau - le long du Dachsbach » par Kuntzmann et Mutschler (1974) (Kuntzmann & Mutschler, 1974). Non recherchée car la donnée ancienne est imprécise.
Munchhausen 67	1983	2022	2022	Geissert (1983) Rastetter, Carbiener, Geissert, Klein et Bernard (1992, 1994) Klein (1992, 1994) Douard (2006) Berchtold (2006) Treiber (2010, 2011) Soucanye de Landevoisin (2018) Lamard (2019) Collignon et Schoenfelder (2022)	Données communales par Rastetter, Carbiener, Geissert, Klein et Bernard (1992, 1994) (Klein, et <i>al.</i> , 1994). Non recherchée car les données anciennes sont imprécises. Observations imprécises : « RNN Delta de la Sauer - Code Site Csa : 67308991 » par Treiber (2010, 2011) « Grosswoerth » par Berchtold (2006) (Berchtold, 2006). « Embouchure de la Sauer » par Geissert (1983) (Geissert, 1984). « RNN Delta de la Sauer - Grosswoerth - Code Site Csa : 67308991 » et « Grosswoerth - Relevé n° 12 » par Douard (2006) (Douard, 2006). « RNN Delta de la Sauer - grosswoerth - Code Site Csa : 67308991 » par Klein (1994) Observations précises : « Grosswoerth » par Klein (1992) (Klein, 1994). « Grosswoerth » par Soucanye de Landevoisin 2018 et par Lamard (2019) Recherchée et revue par Collignon et Schoenfelder le 06/05/2022 dans des prairies de la RNN du Delta de la Sauer.
Nordhouse 67	1995	1997	1997	Berchtold (1995, 1997)	Donnée communale (Berchtold, 2006). Non recherchée car les données anciennes sont imprécises.



Commune Département	Première observation communale	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion de la mobilisation des données et des prospections de terrain
Offendorf 67	2023	2023	2023	Curtit et Schoenfelder (2023)	Donnée précise (point GPS) indiquée directement par Victor Schoenfelder. Recherchée et revue par Curtit et Schoenfelder le 22/05/2023 dans une dépression dans une prairie humide au lieu-dit « Schwarzlach ».
Ohnenheim 67	1966	1994	1994	Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener et Bernard (1966, 1992) Rastetter (1992, 1994)	Observations imprécises : « Entre l'Ill et l'ancien moulin d'Ohnenheim » par Rastetter (1992, 1994) (Engel, et collaborateurs, 1995) « Entre l'Ill et le moulin d'Ohnenheim » par Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener et Bernard (1992) « Ried noir d'Ohnenheim-Ilhhaeusern » par Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener et Bernard (1966) (Klein, et al., 1994). Non recherchée car les données anciennes sont imprécises.
Plobsheim 67	1995	1997	1997	Berchtold (1995, 1997)	Données communales (Berchtold et al., 2000). Non recherchée car les données anciennes sont imprécises.
Rhinau 67	1876	1876	1876	Nicklès (1876)	Donnée communale « arrondissement de Schlestadt » (Nicklès, 1877). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.
Saasenheim 67	1974	1974	1974	Engel (1974)	Observation imprécise au « ried de l'Ischert - à l'est de la N68, entre Saasenheim et Diebolsheim » (Engel, 1963). Non recherchée car la donnée ancienne est imprécise.
Saint-Hippolyte 68	2004	2004	2004	Anonyme (2004)	Observation imprécise Non recherchée car la donnée moderne est imprécise.



Commune Département	Première observation communale	Dernière observation	Dernière prospection	Observateurs	Conclusion de la mobilisation des données et des prospections de terrain
Seltz 67	1962	1962	1962	Geissert (1962)	Observation imprécise au « Rossteigwiese » (Kapp, 1962). Non recherchée car la donnée ancienne est imprécise.
Sessenheim 67	1952	1960	1960	Geissert (1952, 1953) Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener et Bernard (1960)	« Donnée communale » par Geissert (1952) (Herbier de l'Université de Strasbourg). Non recherchée car la donnée ancienne est imprécise. Observations imprécises : « Ried » par Geissert (1953) (Geissert, 1954). « Ried noir de Sessenheim » par Klein, Geissert, Rastetter, Carbiener et Bernard (1960) (Klein, et <i>al.</i> , 1994). Non recherchée car les données anciennes sont imprécises.
Sundhouse 67	1954	1962	1962	Engel (1954, 1962)	Données communales par Engel 1954 (Herbier de l'Université de Strasbourg). « Ried de Sundhouse » par Engel 1962 (Kapp, 1962). Non recherchée car les données anciennes sont imprécises.
Westhouse 67	1876	1876	1876	Nicklès (1876)	Donnée communale « arrondissement de Schlestadt » (Nicklès, 1877). Non recherchée car la donnée historique est imprécise.



